



École FACE
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
face.csdm.qc.ca |
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSDM
tenue en vidéoconférence le LUNDI 4 AVRIL 2022**

Étaient présents:

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignantes :	Julie St-Pierre Catherine Grégoire Josée Vaillancourt Emmanuelle Racine-Gariépy
Parents :	Élisabeth Pelletier, présidente Benoit Valverde Daniel Herrera
Élèves	
Personnel :	Noura Bennani, technicienne du service de garde
Autres :	Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP Catherine Vidal, représentante Fondation école FACE Fabien Welp-Barr, membre de la communauté / GB EMSB

1. **Ouverture** – en attente pour avoir le quorum
2. **Adoption de l'ODJ**
3. **PV du 7 février**
Motion d'adopté l'ODJ & PV par Julie St-Pierre, secondée par Élisabeth Pelletier
Note : Item 6. g) *Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d'une direction d'établissement*
M. Abran a envoyé le même formulaire que l'an dernier. La date limite pour retourner le formulaire complété est d'ici au dernier CÉ.
4. **Suivis de la liste des actions à réaliser en date du 7 février :**
 - Publication du procès-verbal du CÉ du 1^{er} novembre, réalisée.
 - Document Projet Beaux-Arts : En révision pour ensuite être traduit en anglais et présenté à l'EMSB.
 - Invités pour les séances – toujours pertinent
 - Budget de fonction du CÉ \$ 400 : OPP Facefestival et goûter pour le dernier CÉ.
 - Déménagement du primaire prévu en août 2024.
 - SDG : Le calendrier des journées pédagogiques sera présenté au prochain CÉ.
5. **Période du public :**
 - Il n'y a personne du public donc, pas de questions.
6. **Affaires courantes de l'école :**
 - a) Point du SDG
 - N. Bennani a entamé le calendrier de 2022-2023 et la réinscription.
 - En attente de la mise à jour des règles du MEQ pour établir la réglementation du SDG.

b) Sorties éducatives – Tableau

- 2 Sorties proposées :
 - 22 juin – 5^e année – Village québécois d’antan 45\$ par élève (aucun frais pour les parents, car la sortie est assumée par une mesure dédiée).
 - 20 juin – Groupes de maternelle - Pique-nique sur le Mont-Royal 16,66 \$ par (aucun frais pour les parents, car la sortie est assumée par une mesure dédiée).
- **Approuvé à l’unanimité**

c) Modification du calendrier 2021-2022 - Examens de français écriture en 3^e et 4^e secondaire – 5 mai

- Jeudi 5 mai de 8h30 à 11h30 – Épreuve ministérielle pour les élèves de 5^e secondaire
- Demande des enseignants de 3^e et 4^e secondaire de bénéficier de cette même plage horaire afin de préparer ces élèves à cette épreuve de 5^e secondaire. Déjà acceptée par le CPEPE.
- **Approuvé à l’unanimité**

d) Horaire des classes – Année scolaire 2022-2023 :

- Préscolaire – En ce moment 8h30 à 14h55. Proposition de modifier de 8h15 et finir à 14h35 pour s’arrimer avec le secteur primaire. Cette modification serait plus sécuritaire et pratique pour les parents qui ont plusieurs enfants.
- Primaire – Statu quo
- Secondaire – Statu quo
- **Approuvé à l’unanimité**

e) Grille-matière 2022-2023

- Au primaire : 3e, 4e, 5e et 6e année
- Modification du nombre de périodes d’éthique et culture religieuse (ECR) versus univers social
 - 2021-2022 : 2 périodes en ECR et 1 période en univers social
 - 2022-2023 : 1 période en ECR et 2 périodes en univers social
 - Raison apportée par l’équipe enseignante du primaire : il y plus de contenu et de savoirs essentiels à évaluer en univers social qu’en ECR.
- La proposition est supportée par le CPEPE
- **Approuvé à l’unanimité.**

f) Plan d’effectifs non enseignants 2022-2023

- Même service de cette année qui se poursuit l’an prochain.
 - Ajout de 0.5 poste en orthopédagogie qui sera arrimé avec un poste de titulaire. Cet ajout est une aide directe pour les élèves du préscolaire et du primaire.
 - Ajout de 0.6 poste en éducation spécialisée (TES) au primaire
 - Ces ajouts correspondent au comité EHDAA et sont soutenus par le CPEPE.

- **Approuvé à l'unanimité.**

7. Affaires courantes du CÉ:

a) CSSDM & EMSB – Protocole d'entente – La direction explique que le protocole est rendu aux instances des directions générales du CSSDM et de l'EMSB.

b) Budget de fonctionnement du CÉ \$ 400

- Proposition : FACESTIVAL : Pizza & hot dog aux élèves : coût approximatif entre 200\$ et 300\$
- Dernier CÉ en présentiel suivi d'un petit goûter : coût approximatif entre \$ 100-\$200
- Action : Vote à la séance prochaine les montants accordés.

c) Séance du CÉ du 13 juin – Devancement la séance

- Devancée au lundi 6 juin
- Dernière séance en présentiel
- Lundi le 6 juin à 18h la forêt enchantée
- **Approuvé à l'unanimité.**

d) Code vestimentaire – Révision et arrimage avec celui de l'EMSB

- Le conseil d'élèves a revu le code vestimentaire.
- Consensus du CÉ qu'il y a une nette amélioration en comparaison avec la version de cette année.
- Discussion des parents pour apporter quelques modifications à certains mots afin d'éviter des erreurs d'interprétation de ce code vestimentaire arrimé avec les valeurs « faciennes » et actuelles de la société.
 - Les modifications ont été acceptées par les enseignants.
- Le secteur CSSDM tient à ce que le libellé ci-dessous reste dans le code vestimentaire, même si ce n'est pas le même au code vestimentaire de l'EMSB :
 - *Sauf pour des raisons médicales ou religieuses, les casquettes, chapeaux, capuchons et couvre-chefs de tout style doivent être enlevés en entrant dans la salle de cours.*

e) Écoles transitoires : retour sur la présentation

- Bonne présentation et bonnes questions.
- La présentation sera disponible sur le site internet : <https://projetface.csdm.ca/fr/documents/>
- Pour toute question relative au projet de réhabilitation de l'école FACE, merci d'écrire à : projetface@csdm.qc.ca

8. Rapport de la direction – S. Abran n'a pas de rapport.

9. Rapports des autres membres

a) Mot de la présidence – E. Pelletier n'a pas de rapport.

b) Conseil des élèves – Aucun élève, donc aucun rapport.

c) Enseignants :

- L'année prochaine – On espère que les voyages éducatifs seront de retour.
- Concerts des chœurs : les billets sont en vente au local 200a) –
- Il n'y a pas assez de polos FACE, les chandails blancs sont permis.
- Merci à la Fondation pour l'enregistrement des concerts des chœurs des élèves des secondaires 3, 4, et 5.

d) Représentant au GB EMSB – F. Welp-Barr n'a pas de rapport (G. Guéritaud-Dodin absente).

e) Comité de parents CSSDM – B. Valverde communique diverses informations sur le processus de plainte au CSSDM, compostage, les nouveaux bulletins scolaires, règlementations du SDG, programmes hors-pistes pour

des aides-interventions des élèves en besoin. Le CPCSSDM n'a pas eu le temps de revoir toutes les propositions des PPP (écoles à projet particulier). Néanmoins, toutes les demandes de PPP ont été soumises au MEQ.

f) OPP :

- 15 et 18 avril en matinée : Nettoyage & aménagement de la cour
- 13 mai à compter de 14h30 : Plantation de végétaux dans la cour d'école
- Collecte de fonds pour les réfugiés en Ukraine
- Le FACESTIVAL le 10 juin 2022

g) La Fondation

- Les projets en février avaient pour but de faire connaître davantage la fondation aux enseignants de l'école. Sept demandes de projets ont été reçues à la Fondation.
- Enregistrements du grand concert vocal du 8 avril et possibilité d'enregistrer les concerts d'orchestres de fin d'année.

10. Affaires diverses

a) Coût des billets pour le grand concert de choral et de l'orchestre symphonique de l'école FACE (OSF).

- Précision : l'orchestre qui accompagne les chœurs est constitué de musiciens professionnels. Pour l'OSF, il y a des tuteurs en musique qui soutiennent la prestation des élèves. Donc, il faut rémunérer ces musiciens.

b) Un parent à soulever une confusion de la part des parents pour les frais de surveillance, ainsi de comment le payer via Mozaïk.

- La direction s'occupera d'envoyer une marche à suivre aux parents de l'école. La présidence indique que lorsqu'il y a un problème technique, il faut aviser l'administration de l'école et de ne pas attendre au prochain CÉ.

11. Prochaine Rencontre : Le 2 mai à 18h

Levée de l'assemblée par la Présidente, Élisabeth Pelletier à 20h48